

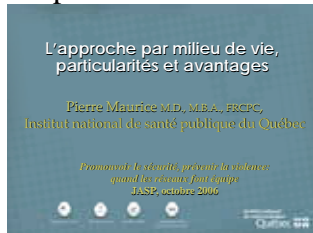
L'approche par milieu de vie : particularités et avantages

par

Pierre Maurice

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Diapositive 1



Introduction

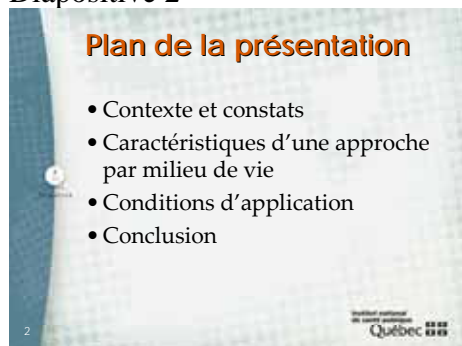
Lorsque nous avons développé le programme de ce symposium, il nous est apparu essentiel de consacrer un peu de temps pour présenter l'approche par milieu de vie afin d'en comprendre les caractéristiques essentielles, les principaux avantages de même que les conditions critiques à mettre en place pour en assurer la mise en œuvre de façon efficace.

Cette approche est en effet importante au Québec puisqu'elle est au centre d'un certain nombre d'activités de prévention, notamment celles qui concernent les stratégies locales de prévention découlant de la Politique en prévention de la criminalité du Québec lancée en novembre 2001 par le ministère de la Sécurité publique.

Au cours de cette présentation conjointe, mon rôle sera de vous décrire les fondements plus théoriques de l'approche par milieu de vie. Ma collègue, M^{me} Linda Veillette, vous résumera ensuite les principaux arguments qui ont conduit le ministère de la Sécurité publique à proposer cette approche dans la *Politique de prévention de la criminalité*, de même que les principaux constats qui peuvent être faits à la suite des premières phases d'implantation de cette politique.

Nous aurons ensuite l'opportunité d'entendre M. Ronald Provost, préfet de la MRC des Laurentides, qui nous expliquera comment une telle approche peut s'appliquer concrètement sur un territoire.

Diapositive 2



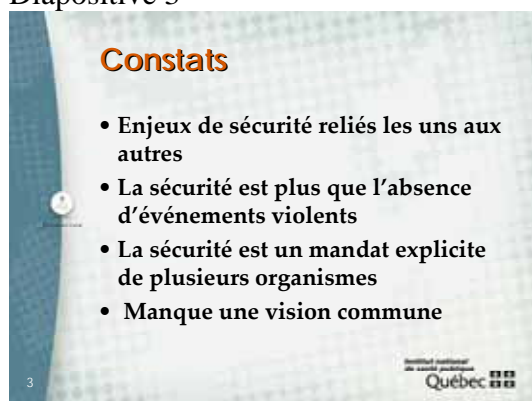
Au cours des prochaines minutes (diapositive 2), je vous entretiendrai donc du contexte et des constats entourant notre réflexion sur l'approche par milieu de vie, des principales caractéristiques de cette dernière et de ses distinctions par rapport à l'approche plus traditionnelle dite par problème. Nous discuterons ensuite des conditions d'application d'une telle approche, pour conclure sur ses principaux avantages.

1. Contexte

Nos premières réflexions sur le sujet datent des années 1995-1996, alors qu'en tant que Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé dans le domaine de la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes nous avons eu le mandat de proposer un cadre théorique permettant de mieux soutenir les interventions locales de promotion de la sécurité. Ce cadre a été établi grâce au concours de nombreux experts venant de divers secteurs et de diverses régions du globe.

Outre le fait que la sécurité constitue un besoin fondamental de l'être humain et une préoccupation omniprésente dans nos vies, quatre constats se sont alors imposés. (diapositive 3)

Diapositive 3



Premièrement, plusieurs enjeux de sécurité sont liés les uns aux autres de diverses façons.

- a) Ces enjeux ont souvent en commun les mêmes facteurs.
Exemple :
 - violence, criminalité, sécurité routière et bon nombre d'accidents sont liés à des facteurs tels que les armes à feu, l'alcool ou les drogues.

- b) Les mesures pour régler un problème de sécurité peuvent en aggraver un autre.
Exemples :
 - Se procurer une arme à feu par peur du crime → décès par arme à feu dans la maisonnée.
 - Migration des populations vers les banlieues par peur du crime → dévitalisation des quartiers centraux → plus de criminalité.
→ Étalement urbain → problèmes de transports en commun → insécurité routière.
 - Diminuer les taxes sur l'alcool pour contrer la contrebande → augmente l'accessibilité de l'alcool et les problèmes qui y sont liés.

Deuxièmement, la sécurité est plus que l'absence d'événements violents ou de traumatismes.

Il faut d'abord tenir compte de la dimension subjective. La dimension subjective, ou sentiment de sécurité de la population influencé par l'expérience collective et individuelle, explique par exemple pourquoi, dans une société comme la nôtre, la peur du crime augmente alors que le problème diminue.

Ensuite, on se rend compte qu'on peut réduire le nombre d'événements violents sans que cela ne se traduise par une augmentation proportionnelle du niveau de sécurité. Par exemple, on peut fermer un parc le soir pour réduire les agressions, ou encore installer des dispositifs de sécurité pour protéger les domiciles.

C'est quelquefois les seules solutions applicables à court terme. Un problème fondamental de sécurité persiste cependant dans ces situations puisque ces mesures ne solutionnent pas les causes profondes de la violence. Elles ne sont que temporaires et palliatives.

Troisièmement, l'amélioration de la sécurité doit viser une diversité d'organismes et secteurs qui partagent une forme de responsabilité au regard de la sécurité de la population : santé, sécurité publique, transport, justice, loisirs et sports, habitation, etc.

Quatrièmement, il nous est apparu clair que, pour améliorer la sécurité de la population, on avait tout avantage à favoriser le développement, à l'échelle d'un milieu de vie, d'une vision globale de la sécurité. Cette vision devrait susciter des initiatives plus systémiques visant non seulement à réduire tel ou tel problème, mais qui ciblent un ensemble d'enjeux souvent interreliés. Elle devrait également permettre de mieux tenir compte de cette interaction entre les différents phénomènes, de même que des interactions entre les solutions préconisées. Enfin, cette vision

devrait permettre une meilleure concertation entre les différents secteurs et les diverses disciplines concernés, et ainsi favoriser le décloisonnement des interventions.

C'est à ce moment que l'approche par milieu de vie nous est apparue comme un outil apte à faciliter le développement d'une telle vision.

2. Quelles sont les caractéristiques d'une approche par milieu de vie ? (diapositive 4)

Il est plus facile de comprendre ce que propose l'approche par milieu de vie en jetant d'abord un coup d'œil sur une approche plus traditionnelle et mieux connue, soit l'approche par problème qui consiste essentiellement en une recherche de solutions particulières pour un certain nombre de problèmes pris individuellement. Dans cette approche, l'objet de mobilisation consiste en la prévention d'un type particulier de problèmes tel que les vols par effraction, l'alcool au volant ou la violence conjugale.

La population d'intérêt est constituée des individus exposés aux facteurs de risque associés à un problème donné. Le cheminement à suivre consiste à en déterminer les causes, qu'elles soient environnementales ou comportementales, et à élaborer un programme d'intervention propre au problème soulevé.

Diapositive 4



L'approche par milieu de vie, quant à elle, est appliquée non pas à un problème particulier noté dans la communauté, mais à un espace physique donné où la population consacre une partie de son temps pour y travailler, pour s'y détendre ou encore pour y élever une famille. Dans cette approche, on pourra être amené à s'intéresser à la sécurité dans une école, dans un quartier ou même sur le territoire d'une MRC.

L'objet de mobilisation initial n'est pas tel ou tel problème, mais plutôt la sécurité d'un milieu de vie donné. Dans cette approche, il s'agit avant tout d'agir sur un ensemble de facteurs comportementaux et environnementaux afin d'améliorer la sécurité de cette collectivité. La population d'intérêt est constituée des individus regroupés dans un milieu de vie donné (ville,

quartier, école, usine, MRC, etc.). La sécurité est considérée comme un état résultant d'un équilibre dynamique qui s'établit entre les différentes composantes du milieu.

L'approche par milieu de vie comporte plusieurs étapes.

La première étape consiste à établir les forces et les faiblesses d'un milieu de vie donné afin de poser un diagnostic de sécurité. C'est sur la base de ce diagnostic, le plus précis possible, qui vise un ensemble de domaines que l'action pour améliorer la sécurité sera facilitée. Ce diagnostic doit être basé sur suffisamment de données quantitatives et qualitatives qui émanent non seulement des intervenants, fonctionnaires ou documents officiels, mais également des perceptions de la population au regard de sa sécurité.

Ce processus de diagnostic ne doit pas considérer uniquement les déficiences d'une collectivité, mais aussi ses atouts. Il doit également comprendre une analyse de l'interaction entre les différentes forces et les différentes faiblesses définies, ce qui donne une compréhension dynamique et complète de la situation. Cet après-midi, nous aurons l'opportunité d'en discuter davantage au moment de la présentation de M^{me} Louise Marie Bouchard, qui porte sur la trousse d'outils pour réaliser un diagnostic de sécurité.

Au terme de cette activité, on sera en mesure de définir, pour un milieu de vie donné, un certain nombre de priorités qui devront faire l'objet des étapes subséquentes.

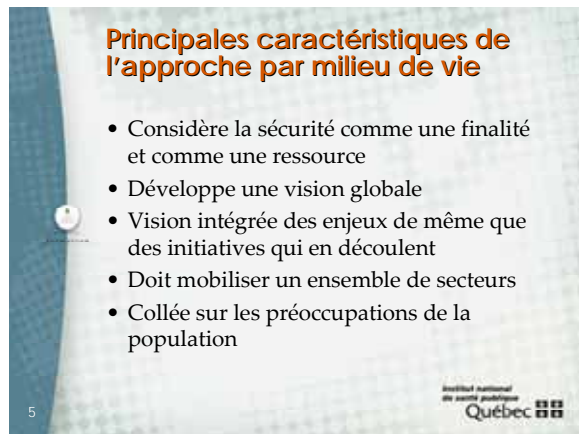
Par la suite, il faudra pour ces priorités trouver dans la mesure du possible les causes et les solutions à privilégier en considérant non pas un seul problème à la fois, mais l'ensemble du portrait. Il faudra alors tenir compte :

- des interactions entre les problèmes ;
- de ce qui est efficace pour solutionner ces problèmes ;
- de ce qui est possible de mettre en œuvre en considérant l'acceptabilité sociale, culturelle et économique des solutions envisagées ;
- des interactions possibles entre ces dernières ;
- des économies d'échelle possibles en mettant en place une solution pouvant atteindre plusieurs cibles à la fois.

Ces solutions feront par la suite l'objet d'un plan d'action conduisant à la mise en œuvre d'actions correctrices sur le terrain.

En somme, les principales caractéristiques de l'approche par milieu de vie sont les suivantes (diapositive 5):

Diapositive 5

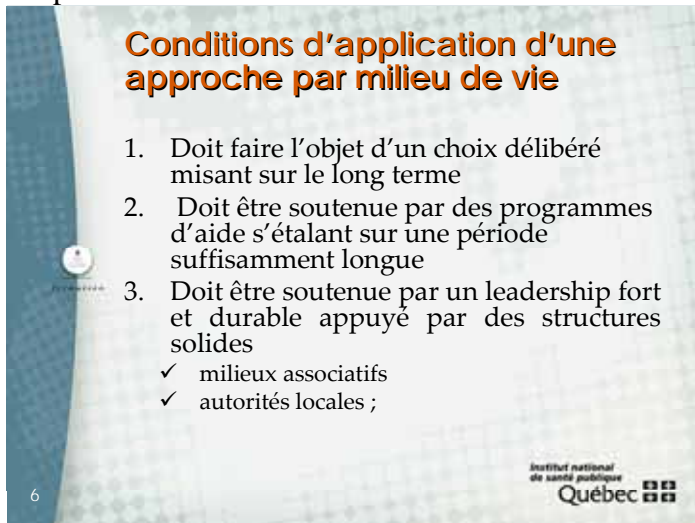


- elle considère la sécurité comme une finalité et comme une ressource essentielle au développement durable d'une collectivité ;
- elle développe une vision globale des principaux enjeux de sécurité dans un milieu ;
- elle intègre ces principaux enjeux de même que des initiatives qui en découlent par une meilleure compréhension des liens entre eux ;
- elle mobilise un ensemble de secteurs et de partenaires à la fois ;
- elle est collée aux préoccupations de la population.

3. Conditions d'application d'une approche par milieu de vie

Une telle approche, bien qu'elle comporte de nombreux avantages, n'est généralement pas celle à laquelle on a spontanément recours lorsqu'on veut intervenir dans une communauté. Elle impose en effet un processus rigoureux et systématique qui nous éloigne quelque peu de l'action. Par ailleurs, elle nécessite la participation de nombreux partenaires, de la persévérance et du temps, ce qui n'est pas toujours compatible avec les programmes de subvention qui couvrent de courtes périodes et qui sont obsédés par des résultats à court terme. En conséquence, une telle approche doit pouvoir s'appuyer sur un certain nombre de conditions que je résumerais ainsi (diapositive 6 et 7):

Diapositive 6



Conditions d'application d'une approche par milieu de vie

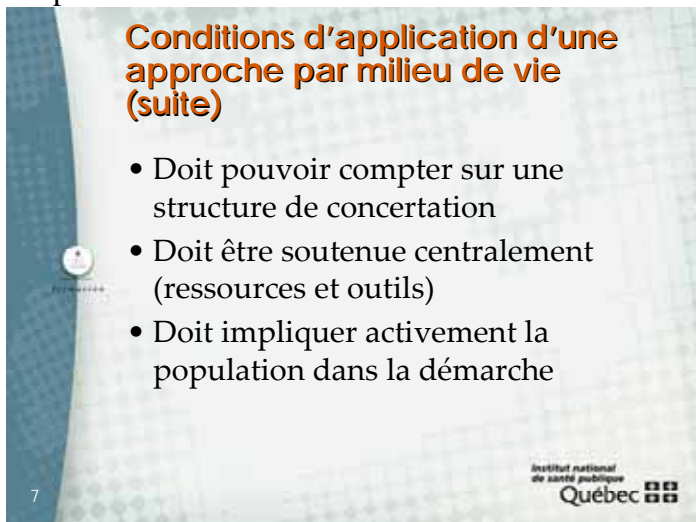
1. Doit faire l'objet d'un choix délibéré misant sur le long terme
2. Doit être soutenue par des programmes d'aide s'étalant sur une période suffisamment longue
3. Doit être soutenue par un leadership fort et durable appuyé par des structures solides
 - ✓ milieux associatifs
 - ✓ autorités locales ;

6

Institut national de santé publique Québec

1. Doit faire l'objet d'un choix délibéré et réfléchi misant sur la qualité à long terme des interventions et non seulement sur les actions à court terme.
2. À l'instar de ce que la Stratégie nationale de prévention du crime fait, doit être soutenue par des programmes d'aide dont les subventions sont garanties pour une période suffisamment longue pour permettre au processus de produire les résultats escomptés. On parle ici d'une période minimale de trois ans.
3. Doit être soutenue par un leadership fort et durable devant idéalement être appuyé par des structures solides qui peuvent émaner des milieux associatifs ou encore des autorités locales.

Diapositive 7



Conditions d'application d'une approche par milieu de vie (suite)

- Doit pouvoir compter sur une structure de concertation
- Doit être soutenue centralement (ressources et outils)
- Doit impliquer activement la population dans la démarche

7

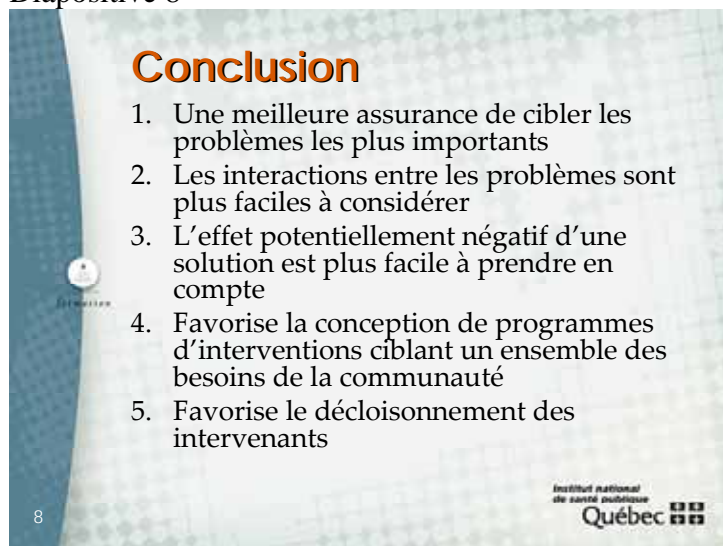
Institut national de santé publique Québec

4. Doit pouvoir compter sur une structure de concertation où seront représentés l'ensemble des partenaires concernés par les différents enjeux touchant la sécurité de la population.
5. Doit être soutenue centralement, notamment par la mise à la disposition de ressources et d'outils susceptibles de simplifier le travail au niveau local.
6. Doit impliquer activement la population dans la démarche puisque, en général, la communauté implantera des interventions qui sont dans son propre intérêt.

Conclusion

Permettez-moi, avant de passer la parole à M^{me} Veillette, de conclure sur les principaux avantages de l'approche par milieu de vie (diapositive 8).

Diapositive 8



Une meilleure assurance de cibler les problèmes les plus importants.

La vision globale développée à l'intérieur d'une telle approche permettra de mieux définir les cibles les plus importantes à poursuivre en tenant compte non seulement de ce que les intervenants en pensent, mais également de l'opinion de la population.

Les interactions entre les problèmes sont plus faciles à considérer.

Le fait de considérer l'ensemble des enjeux de sécurité rend plus facile de considérer l'interaction entre les problèmes.

L'effet potentiellement négatif d'une solution est plus facile à prendre en compte.

Il est possible parfois que le résultat final d'une solution appliquée isolément pour régler un problème compromette le niveau de sécurité de la population. Par exemple, la construction d'un tunnel piétonnier pour réduire les risques de collision pourrait représenter une

opportunité supplémentaire d'être victime d'agression dans un quartier. De même, l'exclusion systématique d'un groupe ou d'une catégorie d'individus pour assurer la paix sociale d'une place publique peut porter atteinte à leur intégrité physique, matérielle ou psychologique en réduisant leurs droits et libertés.

Elle favorise la conception de programmes d'intervention ciblant un ensemble de besoins de la communauté.

L'approche par milieu de vie favorise l'émergence de solutions globales qui chercheront à avoir des effets non seulement sur plusieurs problèmes de sécurité, mais également sur des problèmes d'une autre nature. Par exemple, dans une approche par milieu de vie, un programme de promotion de la sécurité des personnes âgées dans un quartier s'intéressera à un ensemble d'enjeux de sécurité plutôt qu'à un seul. Il pourrait ainsi cibler :

- un meilleur entretien des trottoirs,
- un meilleur éclairage des rues,
- la création d'un club de marche,
- le contrôle de la criminalité,
- l'adaptation de la signalisation piétonnière.

Un tel programme aurait des effets non seulement sur la réduction des chutes et de la peur du crime chez les personnes âgées, mais également sur la réduction de leur isolement social ainsi que sur l'amélioration de leur autonomie, leur condition physique et de leur **santé** mentale. Ce même programme bénéficierait en outre à l'ensemble de la population.

Elle favorise le décloisonnement des intervenants.

Les problèmes que présente la population sont souvent complexes, d'où la nécessité de compétences diversifiées pour les solutionner. L'approche par milieu de vie favorise l'intégration de ces compétences en brisant l'isolement des intervenants concernés par la sécurité. Tout cela devrait favoriser une meilleure efficacité des interventions à réaliser.

